



Communiqué de presse

Thônex, le 31 juillet 2023

Gens du voyage en cours d'installation à Thônex - Message du Conseil administratif

Le Conseil administratif a découvert que plusieurs caravanes des gens du voyage sont en cours d'installation au Parc F.-A. Châtrier (Place des Fêtes) de la Ville de Thônex. Le Conseil administratif suit et traite cette situation avec la plus grande attention.

Le Conseil administratif de la Ville de Thônex a constaté que plusieurs véhicules et caravanes détenus par des gens du voyage sont en cours d'installation au Parc F.-A. Châtrier. Il déplore cette situation et cette installation illégale sur son territoire.

Par conséquent et considérant la situation, la Ville de Thônex a pris la décision de déposer une plainte pénale pour violation de domicile, dommage à la propriété et vol d'énergie (eau et électricité).

En contact étroit avec la Police cantonale suite au dépôt de plainte, le Conseil administratif de la Ville de Thônex espère que l'appui apporté par les Autorités cantonales permettra de normaliser cette situation dans les meilleurs délais et par conséquent redonner accès à cette place festive et estivale aux habitantes et aux habitants de la Ville de Thônex.

Pascal Uehlinger, Maire